



## Non-sens écologique ou datcha salvatrice

Par [Stratediplo](#)

Thème: [Environnement](#)

Mondialisation.ca, 01 novembre 2021

[Stratediplo](#) 23 octobre 2021

Le 14 octobre 2021 le gouvernement français a annoncé son intention d'éradiquer la maison individuelle en France, que le ministre du logement Emmanuelle Wargon a qualifié de « *non-sens écologique, économique et social* », le gouvernement considérant désormais que « *le modèle du pavillon avec jardin* » n'est plus soutenable.

Ce qui devient de moins en moins supportable, c'est que le régime aux quarante ministères et secrétariats d'État se mêle de la vie quotidienne des citoyens et des peuples du pays, alors même qu'il néglige ou aliène ses quelques fonctions régaliennes détournant plus de 90% du budget public à des activités non étatiques, et qu'il se distingue par l'incompétence systématique dans tous ses domaines d'intervention. Personne n'a demandé à l'État central de soutenir « *le modèle du pavillon avec jardin* », la société civile (les propriétaires et accédants) se débrouillant très bien pour définir ses besoins et aspirations et l'économie (les constructeurs) se débrouillant très bien pour satisfaire la demande.

Il y a pourtant bien d'autres non-sens écologiques, économiques et sociaux plus criants, imposés ou tolérés par le régime.

Le commerce intercontinental sans entrave douanière est un non-sens écologique par la consommation énergétique et le gaspillage qu'il engendre. C'est aussi un non-sens social puisqu'au nom d'une libre-concurrence basée sur des structures de coûts non comparables il fait disparaître des emplois dignes dans un pays développé et policé comme la France en encourageant la multiplication de l'esclavage infantile (et autres abus) dans des pays socialement moins avancés comme la Chine (et d'autres pays asiatiques), comme on le dénonçait au moment de la pression étasunienne pour imposer l'admission de celle-ci à l'Organisation Mondiale du Commerce alors qu'elle n'en remplissait pas les conditions, contrairement d'ailleurs à des pays candidats européens simultanément bloqués par les États-Unis.

Les guerres à répétition contre divers pays (généralement amis) pour leur imposer des gouvernements ou des sécessions islamistes (Bosnie et Herzégovine, Serbie, Côte d'Ivoire, Syrie, demain Algérie) ou pour les punir de ne pas soutenir le dollar (Libye) sont un non-sens écologique. Au contraire l'acceptation tacite sans la moindre protestation ne serait-ce que diplomatique du projet, de l'annonce puis de la mise en œuvre de la pollution radioactive massive de l'océan Pacifique par le Japon, comme l'acceptation de sa pratique de ratissage indiscriminé des fonds océaniques à la recherche de toute forme de vie marine y compris protégée car menacée, sont aussi un non-sens écologique.

La construction quasi-systématique d'immeubles d'appartements tout-électriques ou tout-gaz en ville, alors que les maisons individuelles sont obligées par loi de recourir à au moins

une énergie renouvelable, est aussi un non-sens écologique. La vente, en particulier aux citadins, de voitures individuelles de cylindrée largement supérieure au minimum nécessaire au déplacement de quatre personnes à la vitesse maximum autorisée, est un non-sens écologique. L'implantation massive de populations sans aucune conscience écologique ou civique, venues de pays sous-peuplés voire de sociétés de chasseurs-cueilleurs, est un non-sens écologique, économique et social.

La fermeture injustifiée (et non compensée) d'une centrale nucléaire produisant plus de 2% de l'électricité consommée en France, et ayant encore deux décennies d'exploitation devant elle, est un non-sens écologique. La fourniture à bas prix, subventionnée par les foyers français, d'électricité aux pays voisins afin de leur éviter de s'interroger sur leurs modèles énergétiques respectifs, tous plus polluants que la matrice française, est un non-sens écologique et économique.

Le tourisme, ou les congés annuels loin de chez soi, sont un total non-sens écologique, et accessoirement économique (même si certains en vivent comme de la construction de maisons individuelles) puisqu'il s'agit d'activités de consommation, pas de production, et non nécessaires. Depuis l'année dernière il est d'ailleurs officiel, et pas seulement en France, que les loisirs en général sont considérés par les politiciens comme une activité non essentielle, que l'on peut autoriser, prohiber ou rationner à discrétion. Mais c'est encore plus vrai pour les congés à l'étranger, à la montagne, à la mer ou à la campagne qui impliquent un transport des masses de vacanciers, ainsi que la transformation (dégradation) de milieux naturels et la consommation d'énergie sur place.

Le tabagisme, promu, fourni et abondamment taxé par l'État, est un scandaleux non-sens écologique, économique et social, pour ne pas dire aussi sanitaire, culturel et psychologique, qui coûte bien plus que la maison individuelle à la nature et à la société, y compris aux consommateurs dits passifs c'est-à-dire aux empoisonnés involontaires fiscalement mis à contribution pour soigner les empoisonneurs volontaires. Alors que le régime a su au siècle dernier interdire l'absinthe en raison de ses méfaits, et l'année dernière profiter de la sidération générale pour interdire en extérieur l'alcool (et le vin en dépit de ses bienfaits) afin de satisfaire les revendications mahométanes, il s'abstient obstinément d'interdire le tabac qui mine la santé et les comptes des citoyens et du pays, en plus d'être un non-sens écologique.

La concentration de populations en centre-ville est un non-sens sanitaire, comme le savaient déjà tous les épidémiologistes et tous les éleveurs, comme l'ont appris à leurs dépens les peuples du monde entier, et comme l'ont certainement compris l'année dernière même les politiciens les plus cognitivement limités. La coupure de populations entières de tout contact animal autre que le poisson rouge et le moustique, et de tout contact végétal autre que le rameau de coléus sur un coin de bureau, est un non-sens écologique et éthique conduisant à la surconsommation carnée et au gaspillage massif des fruits et légumes à la moindre irrégularité d'aspect. L'entassement de populations dans les villes où elles ne peuvent vivre que de la nourriture produite intensivement par les campagnes, et où elles dépendent de la distribution physique des produits agricoles, est un non-sens écologique, comme ont dû le comprendre l'année dernière tous ceux qui n'avaient jamais eu le temps d'y penser auparavant. Nonobstant, si le gouvernement voulait sérieusement exproprier les Français et abattre un modèle de logement au prétexte du non-sens, c'est la résidence secondaire des citadins qui représente le principal non-sens en la matière.

Par contre le phénomène de la datcha, à l'origine un simple loisir, a littéralement sauvé les

populations grand-russes, malorusses et biélorusses de bien des famines d'origine naturelle ou politique. En France le petit lopin cultivable temporairement attribué dans un allotissement communautaire non constructible n'est peut-être plus vraiment soutenable, ou du moins défendable face au pillage en cas de disette, dans le contexte d'ensauvagement popularisé par Gérald Darmanin ministre de l'intérieur du gouvernement qui installe donc des « *sauvages* » (un mot bien détourné de son sens en quelques siècles) en périphérie des villes. Cependant, la version contemporaine de la *datcha*, c'est-à-dire l'aménagement d'un potager autour de la maison ou la construction du logement dans le jardin, en remplacement d'un appartement en centre-ville, est un concept particulièrement bien adapté au mode de vie et de travail moderne notamment depuis la révélation forcée des possibilités du télétravail. Sans omettre les questions de santé (et de lien social), cela participe notamment à la restauration d'une certaine autonomie familiale et souveraineté alimentaire locale. De nombreuses expérimentations menées actuellement de par le monde concluent à la possibilité de la couverture d'une part significative des besoins familiaux en légumes frais, de l'ordre de 75% selon le Laboratoire sur l'Agriculture Urbaine de Montréal que l'on a présenté dans le [Quatrième Cavalier](#).

Ainsi, le « *modèle du pavillon avec jardin* », c'est-à-dire la contribution des villes à leur propre alimentation par l'intégration du potager et du logement, n'est pas un « *non-sens écologique* » mais au contraire un schéma d'avenir, du moins si la priorité est la réduction de l'empreinte des villes sur la planète ainsi que le bien-être et l'autonomie des populations, plutôt que la facilité du contrôle politique d'un entassement de cages à lapins.

[Stratediplo](#)

La source originale de cet article est [Stratediplo](#)

Copyright © [Stratediplo](#), [Stratediplo](#), 2021

Articles Par : [Stratediplo](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)